	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE NAT RESEAUX – GEOREFERENCEMENT DE RESEAUX ENTERRES PAR METHODE NON INTRUSIVE – BOULEVARD YITZHAK RABIN ARRETE N° 2026/123		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêt de police de la circulation en date du 14 avril 2026 de la société NAT RESEAUX sollicitant la Ville pour des travaux de géoréférencement de réseaux enterrés par méthode non intrusive – Boulevard Yitzhak Rabin ;

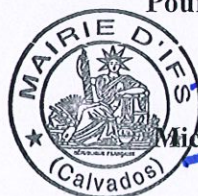
CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société NAT RESEAUX est autorisée à réaliser, à partir du 20 avril 2026 et pour une durée de 20 jours, des travaux de géoréférencement de réseaux enterrés par méthode non intrusive – Boulevard Yitzhak Rabin ;
- Article 2 :** Pour permettre cette réalisation, aucune perturbation n'est à prévoir concernant la circulation et le stationnement.
- Article 3 :** La société NAT RESEAUX est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société NAT RESEAUX devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société NAT RESEAUX ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - RATP DEV/ TWISTO ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 14 avril 2026

Pour le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE.